



M. l'abbé Wuilloud : homme de main ou homme de loi ?

M. l'abbé Henry Wuilloud, supérieur du District de Suisse, est un Supérieur Majeur de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X. Le 18 mars 2013, Mgr Fellay l'a nommé juge d'un tribunal ecclésiastique chargé d'enquêter sur la diffusion de plusieurs documents (*Lettre à nos confrères prêtres, Catéchisme de la crise dans la Fraternité, Lettre à Mgr Fellay du 28 février 2013...*) qui émanent avec certitude de prêtres de la Fraternité mais qui restent encore anonymes. Le 11 mars 2013, Mgr Fellay, avait déjà donné l'ordre à M. l'abbé Wuilloud de se rendre sans tarder au prieuré de Nancy pour saisir le disque dur de l'ordinateur du prieuré.

La Sapinière présente ici deux documents que permettront de se faire une idée plus précise de la qualité de M. l'abbé Wuilloud. Est-il devenu, par la grâce d'état de sa nomination, un homme de loi, consciencieux et juridiquement compétent, chargé de rendre la justice ou est-il un homme de main qui exécute aveuglément les basses besognes de son chef ? Le supérieur du District de Suisse écrivait en effet, de manière prétentieuse et sectaire, dans une lettre circulaire aux fidèles : « *Pour les prêtres, pour les fidèles attachés à la Tradition, la vie est dans la Fraternité. [...] en 1988 [...] ce que firent les anciens, (qui ne savaient pas trop ce que le Bon Dieu attendait d'eux), pour demeurer de la partie au jubilé qui aura lieu ce prochain 27 juin : un acte de foi au Supérieur que Dieu leur avait donné.* » (Le Rocher, n° 83 juin-juillet 2013)

Le premier document est une lettre écrite à M. l'abbé Wuilloud par M. [xxx], un père de famille, au sujet de la saisie du disque dur du prieuré de Nancy le 14 mars 2013.

Le deuxième est un questionnaire élaboré par M. l'abbé Wuilloud en vue du procès de M. l'abbé Salenave et que ce dernier avait emporté avec lui lors de sa fuite du prieuré d'Albano (25 avril 2013) pour se réfugier au prieuré de Nice. Ce questionnaire manifeste que l'abbé Wuilloud a menti à M. [xxx].

Document n°1 : La lettre

Dans une première lettre au sujet de la saisie du disque dur de l'ordinateur du prieuré de Nancy où se trouve la correspondance privée qu'il entretenait avec les prêtres du prieuré, M. [xxx] avait la douleur de rappeler à M. l'abbé Wuilloud que la fin ne justifie pas les moyens et que ces moyens employés tombaient sous le coup de la loi française. Le code pénal article 226-15 prévoit pour le « délit de violation de correspondances » un an d'emprisonnement et 45.000 € d'amende.



Le Supérieur du District de Suisse répondit succinctement que la FSSPX avait le pouvoir de mener une enquête sur ses propres membres, que l'ordinateur appartenait à la FSSPX, et que son statut et travail d'enquêteur se ferait dans la stricte confidentialité. Donc que M. [xxx] se rassure : « *notre enquête, écrivait l'abbé Wuilloud, ne vous concerne en rien* » !

M. [xxx] envoya alors une deuxième lettre à M. l'abbé Wuilloud :

« *Monsieur l'abbé, Votre prompte réponse m'est bien parvenue et je vous en remercie. J'y vois successivement, un argument de droit, l'évocation du motif de votre action, l'assurance de la confidentialité, et l'affirmation que votre enquête ne me regarde pas. In fine vous sollicitez « ma compréhension pour votre enquête qui n'a pour fonction que le bien commun de la FSSPX ».*

« *Sur l'argument de droit, je passe. Ce n'est pas ma compétence et **accepte vos protestations comme quoi la confidentialité sera respectée et que votre enquête ne me regardera pas.** Cela dit, ce type d'évènement peut produire le doute et la méfiance envers le prêtre. Car la réalité telle que la base la perçoit est celle-ci : dans une Eglise en déroute par voie conciliaire, Mgr Lefebvre s'extrayant de la légalité, a construit un organisme, la FSSPX, en ne prétendant qu'à un rôle de suppléance en vue de la conservation de la Foi et du sacerdoce. Parler de droit, dans ces circonstances, a quelque chose d'étonnant, comme chercher sa cabine de première classe sur le canot de sauvetage.*

« *Concernant le motif de votre action, vous effectuez des recherches sur le disque dur du prieuré de Nancy pour des faits graves et avérés que sont l'injure aux supérieurs et des menées subversives. C'est bien difficile à croire.*

« *S'agissant de Monsieur l'abbé Rioult, son action étant publique, **pourquoi chercher sur un disque dur ce qui peut se télécharger sur Internet ?** J'ai eu accès, comme beaucoup, aux documents qui lui valent le procès que vous intentez. De deux choses l'une :*

- *soit les arguments de Monsieur l'abbé Rioult sont faux, et alors il me semblerait de la plus haute importance que la vérité soit proclamée par un argumentaire travaillé et public, et non par un procès entre initiés ;*

- *soit les arguments sont justes ; alors il n'y a que la réponse de La Flèche à Harpagon « Qui se sent morveux, qu'il se mouche ». Une errance de l'autorité est toujours un mal insupportable, car on en arrive à devoir s'opposer à l'autorité au nom de la vérité. Corruptio optimi pessima.*

« *Le terme de menées subversives est trop vite prononcé. Si s'opposer à une autorité qui trompe et/ou qui se trompe, suffit à vous classer comme subversif... alors Mgr Lefebvre qui s'est opposé à Paul VI, à Jean-Paul II, au cardinal Ratzinger, et jusqu'à Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même qui s'est opposé à la synagogue, entreraient aussi dans cette catégorie, et plus personne ne comprend rien à rien.*

« *Enfin, comment croire que « votre enquête n'a pour fonction que le bien commun de la FSSPX », quand au contraire, je vois que ceux que vous servez n'ont pas en vue le bien*



commun de la Fraternité, mais la promotion, au besoin par la contrainte, de chimères : se constituer comme la composante traditionnelle de l'Eglise conciliaire, continuer le combat « intramuros », rentrer dans l'Eglise comme si la Fraternité n'y était pas déjà, lire traditionnellement le concile, reconnaître la validité du NOM sans restriction et comme légitimement promulgué, etc.

« Notre opposition est totale, car je suis catholique et antilibéral, alors que les vôtres sont de plus en plus libéraux, et par suite, de moins en moins catholiques. Aussi, vos efforts pour recourir au droit dans ces circonstances, me font penser aux scrupules de légalité du sanhédrin dans le procès de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Salutations navrées »

Document n°2 : Le questionnaire de M. l'abbé Wuilloud à M. l'abbé Salenave

Antimodernisme.info

1. Pouvez-vous nous expliquer quelles sont les causes exactes qui vous ont poussé à créer le site antimodernisme ? Veuillez préciser les détails (dates – soutiens, soyez exhaustif, autant que possible)
2. Qui en était le responsable ?
3. Avez-vous reçu les autorisations pour l'ouvrir ?
4. Avez-vous eu des aides ? Qui et de quelles sortes ?
5. Qu'avez-vous vous-même publié ? Anonyme ? Pseudonyme ? Par d'autres ?
6. Avez-vous reçu des soutiens ? De qui ?
7. Avez-vous été poussé pour le faire ? Par qui ?
8. M^{lle} [...], institutrice à [...].
9. M. [...]. (jeune homme célibataire)
10. M^{de} [...]. (femme mariée)
11. Votre attitude avant et après le Chapitre Général est-elle restée la même ?
12. Votre avis sur le Chapitre ?
13. Vos rapports avec le site la Sapinière ?

Les lettres aux confrères



1. Avez-vous eu connaissance du projet de lettre aux confrères ?
2. Avez-vous participé à leur rédaction ?
3. Avez-vous participé à leur diffusion par une publication sur le site antimodernisme.info ?
4. Avez-vous participé à leur diffusion en d'autres langues ?
5. Dans la mesure où vous auriez collaboré d'une quelconque manière à ces lettres, quelles étaient vos intentions ?
6. Avez-vous fait appel à l'aide de fidèles pour diffuser ces lettres ? Si oui, êtes vous disposé à indiquer leur nom ?

Le site lasapiniere.info

1. Le site Antimodernisme.info a été fermé le 6 février, le 9 février naissait le site lasapiniere.info qui reprenait les textes d'Antimodernisme.info. Avez-vous collaboré d'une manière quelconque à la fondation de lasapiniere.info par des conseils, la fourniture de contacts, de textes, des conseils à des fidèles participant à votre premier site ?
2. Avez-vous collaboré d'une quelconque manière au site lasapiniere.info ? Par des traductions, des rédactions, des conseils, des encouragements ?
3. Avez-vous conseillé à vos éventuels collaborateurs du site Antimodernisme.info de poursuivre une activité subversive ? Au contraire, les avez vous découragé ?
4. Dans un article du 16 avril, votre nom est mentionné avec de vos nouvelles ? Avez-vous quelques choses à voir avec cet article ? Avez-vous réagi et si oui comment ? Sinon pourquoi ?

Abbé Rioult

1. Avez-vous eu des contacts avec lui ?
2. Qui a contacté l'autre ?
3. Depuis quand ? Intermédiaires ? Email et téléphones ? (Dates si possible)
4. Avez-vous encore des traces de ces échanges ? Rapports de téléphones - emails - lettres...
5. Depuis quand avez-vous adhéré à sa manière d'agir ?

Les Abbés Pinaud - Bakhmeteff - Chazal et son équipe - Mgr Williamson - Père Jean des capucins – P. Innocent-Marie – Autre... (Refaire le questionnaire avec chaque nom)



1. Avez-vous eu des contacts avec lui ?
- 2 Qui a contacté l'autre ?
3. Depuis quand ? Intermédiaires ? Email et téléphones ? (Dates si possible)
4. Avez-vous encore des traces de ces échanges ? Rapports de téléphones - emails - lettres...
5. Depuis quand avez-vous adhéré à sa manière d'agir ?
6. Avec d'autres encore ? P. Trincado - Abbé Gleize – M. [xxx]? **[Père de famille à qui l'abbé Wuilloud avait écrit : « *notre enquête ne vous concerne en rien* » !]**

Autres

1. Avez-vous connaissance d'une lettre collective ? (cf email M. [xxx]) **[Père de famille à qui l'abbé Wuilloud avait écrit : « *notre enquête ne vous concerne en rien* » !]**
- 2 Aviez-vous d'autres projets avant votre mise à pied, que vous auriez transmis à d'autres personnes ?

Responsabilités

1. Avez-vous conscience de la portée de vos actes ?
2. Effets contre l'autorité - contre Menzingen - contre la FSSPX - contre les fidèles.
3. Quels sont vos regrets ?
4. Pouvez imaginer rattraper d'une quelconque manière le mal causé ?
5. Qu'est-ce qui peut changer la valeur de vos regrets du 5 février 2013 avec ceux du 9 mars de la même année ? Sincérité ? Votre confiance est émoussée... laquelle pouvez-vous invoquer pour vos supérieurs envers vous-même ?
6. Est-ce que vous nous avez transmis tous les documents que vous avez répandus ou que vous avez reçus concernant les injures, les suspicions, les calomnies, les tentatives de subversions à l'encontre de l'autorité, de ses décisions ?

Les personnes qui désirent écrire à M. le Juge peuvent le faire à l'adresse suivante :

Pater Henry WUILLOUD

Priorat St.Niklaus Von Flüe



La Sapinière - LaSapiniere.info

Site antimoderniste, antilibéral et antimaçonnique

<http://www.lasapiniere.info>

Solothurmerstrasse, 11

4613 RICHENBACH bei OLTEN - Suisse